

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Le pays d'exil des chefs d'États évincés du pouvoir en Afrique :
De Gowon à Damiba, le Togo confirme son statut de paix, de sécurité et d'hospitalité ^{P.3}



Yakubu Gowon du Nigéria

Lt-Colonel Paul-Henri Damiba du Burkina Faso

26^e Forum de la Réassurance Africaine de l'OAA à Lomé
Plus de 300 réassureurs et assureurs en conclave

P.2



Journée mondiale des enseignants:

Le Togo libère trois enseignants en conflit avec la loi ^{P.5}



Les trois enseignants libérés

Togo : **Un nouveau cadre normatif du réseau routier bientôt adopté** ^{P.6}

Rentrée des classes 2022-2023:

«Justice sociale» fait don des kits scolaires aux élèves nécessiteux de Sanguéra ^{P.}



Photo de famille, la Coordinatrice de J.S. avec les bénéficiaires

L'OTR facilite l'adhésion de la société Forever Living Product au Cadre de Partenariat Privilégié ^{P.2}



Echange de paraphe entre le Commissaire Général de l'OTR et la Directrice nationale de FLP

Violences sur mineurs :
Un grave phénomène qui passe inaperçu



26^e Forum de la Réassurance Africaine de l'OAA à Lomé Plus de 300 réassureurs et assureurs en conclave

« Croissance durable : le rôle des réassureurs africains dans la croissance économique et le développement » est le thème choisi pour la 26^e édition du forum de la réassurance africaine de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) qui s'est tenue du 1^{er} au 5 octobre 2022 à Lomé. Ils sont environ 300 délégués provenant des Etats africains et du monde d'entier à prendre part à cette rencontre. Les travaux ont été ouverts par le ministre de l'Economie et des Finances, M. Sani Yaya, en présence des membres du gouvernement et d'un parterre d'invités.

Visant à contribuer à l'émulation d'une véritable industrie d'assurance et de réassurance forte, accessible et moderne, pour affronter les défis socio-économiques auxquels l'humanité fait face, ce forum est co-organisé par l'OAA et le Comité des Assureurs du Togo (CAT).

Le rôle de l'assurance dans le développement devient de plus en plus déterminant. Le fait que l'assurance stimule la croissance, agit comme un stabilisateur pour les économies locales et sert de vecteur de distribution. Les développements récents, tels que les crises liées au climat, la crise finan-

cière mondiale, les effets de la COVID-19, etc, ont montré qu'aucune économie ne peut survivre sans un secteur de l'assurance dynamique. Ce forum est l'occasion pour les réassureurs africains d'avoir une réflexion plus approfondie sur leur rôle dans la croissance économique du continent. Cette thématique sera développée par des acteurs du secteur des assurances et des économistes, au cours de divers panels.

En ouvrant les travaux, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Sani Yaya, a indiqué qu'au regard du contexte actuel de l'économie mondiale, le thème retenu pour ce forum traduit la né-



cessité d'une démarche proactive et inclusive des acteurs du marché de l'industrie de l'assurance pour accompagner les Etats, les économies, le secteur privé et les investisseurs dans leurs activités économiques, au bénéfice du développement des pays. « L'ambition des plus hautes autorités, dit-il, est de transformer, structurellement, les économies par des investissements structurants et innovants, en vue d'impulser une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social. Pour atteindre cet ambitieux objectif, la contribution de tous les acteurs socioéconomiques est nécessaire, partant des acteurs économiques aux banques, aux sociétés d'assurance et de réassurance qui sécurisent les investissements et

qui sont eux-mêmes des investisseurs institutionnels », a-t-il expliqué.

Pour lui, les assurances en Afrique, et plus particulièrement en Afrique sub-saharienne, ont somme toute besoin de réassureurs pour fonder des bases solides, pour une croissance forte, durable et inclusive. A cet effet, les réassureurs africains ont un grand rôle à jouer dans la croissance et le développement de l'industrie des assurances.

Pour le Président de l'OAA, Dr Ajwang Benard Onyango, les temps sont très difficiles, en particulier avec la question cruciale de fuite des primes et la question de la pénétration croissante de l'assurance sur le continent.

« L'une des préoccupations centrales, ici, devrait être de savoir quel rôle les réassureurs devraient jouer

dans la croissance durable de l'économie du continent, pour favoriser le développement. Le présent forum intervient, quelques mois, après la célébration réussie du 50^e anniversaire de l'OAA », a-t-il précisé avant de poursuivre que ces 50 ans ont été marqué par un symposium sur le thème : « L'OAA a 50 ans : un appel à une reconnaissance africaine de l'assurance ». Cette reconnaissance, qui s'est attardée sur un regard futuriste sur l'industrie africaine au cours des 50 prochaines années, a été un appel clair à tous les acteurs de l'industrie africaine de l'assurance pour redéfinir une nouvelle voie qui, non seulement, améliorera les meilleures pratiques, mais fera de l'assurance un véritable catalyseur et locomotive pour la croissance économique et le développement durable.

Créée en 1972, l'OAA a pour objectif de développer une industrie saine de l'assurance en Afrique et promouvoir la coopération interafricaine en matière d'assurance et de réassurance.

Carole AGHEY

Gilbert Fossoun Hougbo prend officiellement fonction comme Directeur de l'OIT

Gilbert Fossoun Hougbo, l'ex premier ministre togolais a pris officiellement fonction en tant que directeur de l'Organisation internationale du Travail (OIT), à partir de ce vendredi 30 septembre 2022.

C'était au cours d'une cérémonie de passation de service, que l'ancien Patron du Fonds International de développement de l'agriculture (FIDA), a reçu les clés de l'organisation onusienne, des mains de son prédécesseur, le Britannique Guy Ryder.



Hougbo (g) prend les clés de l'OIT

« Je salue votre engagement sans compromis envers les valeurs fondatrices de l'OIT, votre poursuite résolue de l'excellence technique dans le cadre du mandat de l'organisation et votre respect constant pour nos mandats tripartites, en tant que source d'inspiration unique pour l'OIT. Ce sont des qualités que je chercherai à imiter alors que je m'engage dans la mission qui m'a été confiée », a déclaré Gilbert F. Hougbo au DG sortant, lors de la cérémonie, comme le rapporte l'OIT.

Parmi ses priorités, le haut fonctionnaire international inclut « la réponse internationale aux questions du panier de la ménagère, de la vie chère et l'inflation.

Il s'agira également de travailler à renforcer l'universalisation de la protection sociale, notamment dans le secteur informel ». A ces préoccupations, il faut ajouter la lutte contre le travail des enfants et l'esclavage moderne.

Le mandat du Togolais à la tête de l'OIT s'ouvre dans un contexte où les questions de transition économique se font plus aiguës.

Il faut relever que Gilbert F. Hougbo a été élu comme 11^e Directeur Général de l'Organisation en mars 2022, par le Conseil d'administration de l'institution. Les Directeurs généraux de l'OIT sont nommés pour un maximum de deux mandats de cinq ans.

CS

L'OTR facilite l'adhésion de la société Forever Living Product au Cadre de Partenariat Privilégié

Dans le cadre du programme national de facilitation des échanges institué par l'Office togolais des recettes (OTR) en 2017, il est accordé des facilités, notamment un accompagnement, aux opérateurs économiques membre de ce Cadre. Le 30 septembre dernier, la société Forever Living Product (FLP) a intégré la grande famille nationale de ces opérateurs économiques "privilégiés".

Vendredi 30 septembre dernier, l'Office togolais des recettes (OTR) et la société Forever Living Product (FLP) ont signé un accord d'adhésion au Cadre de partenariat privilégié (CPP). Il s'agit, à travers cette signature, de permettre au FLP de bénéficier d'un accompagnement en

Douanes et Droits Indirects de l'OTR, Atta-Kakra Esseï, et la Directrice Nationale Forever Living Products Togo, Mme Élise Agoukè, qui ont paraphé ledit accord, qui ouvre de nouveaux horizons à la société FLP.

Cet acte salué par le Commissaire général de



l'OTR, Philippe Kokou Tchodiè, qui a qualifié la FLP de « contribuable modèle » qui s'est mise en adéquation avec la loi en vigueur dans le pays.

Pour le Président du Comité chargé

de l'agrément au CPP, « cette distinction dont vous allez bénéficier est, à juste titre, le mérite de l'engagement de votre société à respecter la réglementation douanière ».

de l'agrément au CPP, « cette distinction dont vous allez bénéficier est, à juste titre, le mérite de l'engagement de votre société à respecter la réglementation douanière ».

Tout en remerciant l'OTR pour ses efforts en faveur de la facilitation, la fluidité des échanges et la célérité des opérations de dédouanement des marchandises, la Directrice nationale de FLP a souligné que l'adhésion de FLP au CPP offre de multiples avantages aux membres.

macite.info

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récepissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

**Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU**

Directeur de la Publication

**Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43**

Rédactrice en Chef

Amplaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Le pays d'exil des chefs d'États évincés du pouvoir en Afrique : De Gowon à Damiba, le Togo confirme son statut de paix, de sécurité et d'hospitalité

Déposé du pouvoir au Burkina Faso par ses frères d'armes, le Lieutenant-Colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba n'a eu la vie sauve qu'à travers l'hospitalité de Lomé comme ce fut le cas pour Ange-Félix Patassé, le Maréchal Mobutu Sésé Soko et Henri Konan Bédié. Cet acte humanitaire réaffirme la stabilité, la paix et le pays d'accueil que constitue le Togo. Ce noble statut que nul ne peut nier n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt un choix politique et un engagement des premiers responsables du pays depuis le père de la nation jusqu'aux dirigeants actuels.

A propos de la paix au Togo, l'ancien président de la République feu général GNASSINGBE EYADEMA y attachait du prix et faisait tout son possible pour éviter la guerre et l'instabilité car disait il « on sait quand ça commence mais on ne sait jamais quand ça finit ». Pour y parvenir le père de

Nigéria à la Conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à Kampala, Yakubu Gowon a été exilé un bon moment au Togo avant de s'installer au Royaume Uni. Il est donc le premier Chef d'Etat évincé de son rang à s'exiler au Togo. Pour le Centrafricain Ange-Félix Patassé qui a été ac-



Lieutenant-Colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba

d'Etat burkinabè Sandaogo Damiba qui y trouve exil.

Malgré que le lieutenant-colonel Paul-Henri

parole du gouvernement, le président déchu se trouve au Togo dans l'esprit de l'engagement du pays à la paix dans la sous-région.

Il assure par la suite que la CEDEAO en général et le Togo en particulier se sont réjouis que le Col Damiba ait pu accepter quitter le pouvoir pour éviter au Burkina un bain de sang.

« Le Togo, comme la Cédéao, salue le fait que l'esprit de paix l'ait emporté. L'accueil de M. Damiba fait partie de cet esprit », a ajouté Prof Ayewouadan auprès de l'AFP. Arrivé au pouvoir également par coup d'Etat en janvier dernier 2022 contre le président Roch Christian Kabore démocratiquement élu, Sandaogo Damiba a été renversé à son tour par le jeune capitaine Ibrahim Traoré, 34 ans, qui avait annoncé sa destitution vendredi soir. Après avoir dans un premier temps refusé sa destitu-

tion, M. Damiba a finalement accepté de démissionner dimanche, à la suite d'une médiation menée entre les deux rivaux par des chefs religieux et communautaires. Il a proposé lui-même sa démission afin d'éviter des affrontements aux conséquences humaines et matérielles graves mais en posant des conditions.

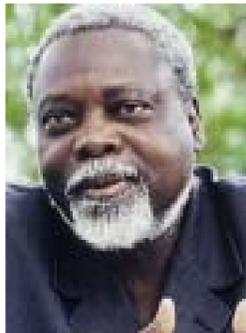
Ces conditions font état de la poursuite des activités opérationnelles sur le terrain, la garantie de la sécurité et de la non-poursuite des forces de l'ordre et de sécurité engagées à ses côtés, la poursuite du renforcement de la cohésion au sein des forces de l'ordre et de sécurité, la poursuite de la réconciliation nationale. Damiba a aussi conditionné son départ à la prise de l'engagement du capitaine Traoré à respecter des engagements pris avec la CEDEAO, la poursuite de la réforme de l'Etat, la garantie de sa sécurité et de ses droits, ainsi que ceux de ses collaborateurs.

Il va sans dire que malgré l'infiltration et les menaces terroristes dans la région des savanes le Togo reste et demeure l'un des pays le plus stable et sécurisé en Afrique. Il va valoir que le peuple togolais de concert avec les dirigeants puissent œuvrer davantage pour préserver cette denrée rare souhaitée et recherchée partout dans le monde aujourd'hui, qui est la paix.

Daniel A.



Yakubu Gowon



Ange-Félix Patassé



Mobutu Sésé Soko



Henri Konan Bédié

nation avait axé sa gouvernance d'une part, sur le dialogue inclusif, la concertation, la justice sociale et d'autres part, sur une armée républicaine, loyale, neutre et disciplinée. Ces acquis ont été redynamisés et renforcés, par la politique de paix prônée par le président Faure. C'est ainsi que depuis des années 1980 jusqu'à nos jours, le Togo est devenu un rempart pour les chefs d'Etat pourchassés ou renversés du pouvoir. En effet, le Togo reste le pays qui a le plus accueilli des présidents déchus du pouvoir en Afrique. Visiblement le premier lieu sûr qui vient dans la tête des chefs d'Etat en insécurité est sans doute le pays de Faure Gnassingbé pour sa sécurité et sa quiétude.

Dans leur volonté et engagement d'aider à éteindre le feu des cases des voisins qui brûlent, les plus hautes autorités du Togo n'hésitent pas à voler au secours des présidents en difficulté sécuritaire en leur ouvrant les portes de notre paisible pays. C'est dans ce sens que sur sa demande l'ex-président nigérian Yakubu Gowon a été au Togo comme réfugié.

Ecarté par un groupe d'officiers en juin 1975 alors qu'il représentait son pays le

cepté par deux fois à bras ouverts par le Général EYADEMA. D'abord de 1982 à 1992, opposant d'alors, Patassé a retrouvé refuge à Lomé sur la pression du Général André Kolingba puis en mars 2003 où il y retournera une seconde fois avec sa famille exilés après être déposé du pouvoir par un putsch dirigé par le général François Bozizé. Déchu du pouvoir après plus de 30 ans de règne le 16 mai 1997 par Laurent Désiré Kabila le président maréchal Mobutu Sésé Soko surpris par des tirs nourris des assaillants, a dû quitter précipitamment Gbadolite à bord d'un avion-cargo qui a essuyé des coups de feu des soldats rebelles, qui tentaient de prendre d'assaut l'aéroport de Gbadolite pour se réfugier au Togo.

L'ancien président de la Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié a lui aussi été sauvé par l'hospitalité du général EYADEMA et du Togo. A la suite du coup d'Etat du 24 décembre 1999 comploté contre lui par le général Robert Gueï, Bédié n'avait pas à en croire sa première décision, une autre issue favorable et sécurisante que le Togo. Aujourd'hui, grâce au maintien de cette politique de paix et d'hospitalité par le président Faure Gnassingbé, c'est le désormais ancien chef

Sandaogo Damiba, qui réside depuis dimanche 2 octobre 2022 sur la Terre de nos aïeux, avait écarté Roch Christian Kabore qui se trouve être le beau-frère du peuple togolais par un coup d'Etat le 24 janvier dernier, le Togo n'a pas renoncé à sa vocation d'antan.

Pour le ministre Prof Akodah Ayewouadan porte-

Politique Urbaine : Kpomé, bientôt un centre urbain annexe de la capitale

Le gouvernement togolais, dans sa politique de prévoyance et dans sa volonté de décongestionner la capitale qui devient de plus en plus constiguée pour accueillir les flux migratoires et les infrastructures nécessaires, prévoit faire de Kpomé, (commune Zio1), un centre urbain annexe de Lomé. Cette noble initiative a été rendue publique le lundi 03 octobre 2022 par le ministre Koffi Tsolenyanou, à l'occasion de la 37ème Journée mondiale de l'Habitat placée sous le thème : « Attention à l'écart, ne laisser personne ni aucun endroit de côté ».

La future ville s'étendra sur une superficie de 1177 ha et le projet devra ensuite être étendu au reste du pays. A en croire le ministre, le gouvernement s'engage à mettre à la disposition des promoteurs immobiliers désireux d'investir dans les logements à coût abordable, un foncier sécurisé et à réaliser des voies et réseaux divers qui

mènent à ce site.

Les efforts d'amélioration du cadre de vie des Togolais se poursuivent. Ces dernières années, plusieurs initiatives gouvernementales ont vu le jour, entre autres, le programme de construction de 20.000 logements sociaux, le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH), le Centre de la cons-



Koffi Tsolenyanou, ministre

truction et du logement (CCL)...

La Journée mondiale de l'Habitat a été instituée par les Nations unies depuis 1985 pour réfléchir sur l'accès pour tous à un logement adéquat.

Carole A.

Rentrée des classes 2022-2023:

«Justice sociale» fait don des kits scolaires aux élèves nécessiteux de Sanguéra

Ils sont nombreux autour de nous dans nos quartiers, villages et villes attendant les dons de toutes bonnes volontés pour subvenir aux besoins de leur scolarisation. Eux, ce sont les enfants orphelins ou issues des parents démunis. Pour répondre à ce besoin sociétal, l'association Justice sociale a pour sa part initié un programme de don des kits scolaires à chaque rentrée des classes aux élèves en manque de moyens nécessaires pour aller à l'école sur toute l'étendue du territoire national depuis 2019. Pour cette quatrième édition, l'association a déposé sa cargaison de kits scolaires à Sanguéra dans la commune Agoè-Nyivé 5. Là, une cérémonie de remise des articles scolaires aux élèves nécessiteux a eu lieu le vendredi 30 septembre 2022 aux affaires sociales de Sanguéra.

Dans l'optique d'apporter son soutien à la politique « Éducation pour tous » de l'État togolais et surtout permettre l'accès facile à tous les enfants à l'école, la justice sociale ne ménage aucun effort. « D'abord l'objectif pour nous c'est de permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'enseignement ne serait ce que le primaire et le secondaire. Nous avons à cœur de faire en sorte que tous les enfants puissent avoir un accès facile à l'éducation et étudier dans de bonnes conditions », a indiqué la coordinatrice de Justice sociale Diane

Amewounou.

Ils étaient nombreux, ces élèves nécessiteux de Sanguéra des classes du cours primaire et du secondaire à bénéficier pour le compte de l'année scolaire 2022-2023 de cahiers, stylos, règles, rayon, académie, couvertures, et autres outils. « Ces enfants sont des démunis et orphelins qui ont juste besoin d'étudier dans de meilleures conditions. Nous avons des contacts avec le centre des affaires sociales de Sanguéra où il y a des cas sociaux qui viennent se prononcer et pour demander de l'aide », a-t-elle



expliqué. Au chargé des affaires sociales de Sanguéra Alassani Kpabou, de remercier que c'est en collaboration avec les comités villageois de développement (CVD) qui sont plus proche de la population à la base que le repérage de ces enfants démunis se fait après vérification de la part des agents du centre social. Munis désormais de quoi rejoindre tranquillement leurs camarades élèves dans les classes, ces enfants binéficiers n'ont pas pu

retenir leurs joies. « Je remercie l'association justice sociale et sa coordinatrice pour ce geste très capital pour nous. Je croyais que je n'allais pas pouvoir continuer les études cette année. Mais désormais, avec ces fournitures en main, je compte me donner à fond pour réussir avec brio en fin d'année », a déclaré tout joyeux au nom de tous les bénéficiaires, Stanislas Koffi Hounkpetor, élève en 3ème.

L'association se donne de grandes perspectives : pouvoir suivre tous ces enfants, les accompagner tout au long de l'année scolaire et prendre en charge les frais de cantine scolaire de ceux qui sont totalement démunis, afin de les maintenir à l'école.

Justice sociale n'oublie pas le pan de l'excellence. Ceux de ces élèves qui sont excellents à travers les résultats annuels, sont sélectionnés pour des accompagnements dans le temps.

Rappelons que l'association Justice sociale est une organisation à but non lucratif constituée en 2018 conformément à la loi 1901 relative

aux associations. Elle a son siège social à Lomé, au Togo. JS s'est donnée pour mission de contribuer au respect et à l'accessibilité des droits économiques sociaux et culturelles (DESC) des communautés. Avec l'incidence de la pauvreté au Togo qui atteint 58,8% en milieu rural en 2019, Justice sociale met un accent particulier sur le développement socioéconomique des communautés rurales et des communautés les plus défavorisées afin de contribuer à la réduction de la pauvreté au Togo.

Pour atteindre ses objectifs, Justice sociale mène des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement de différentes couches sociales en matière de leurs droits économiques sociaux et culturels (DESC). Elle intervient notamment sur la santé, l'éducation, l'alphabétisation en générale et celle de la jeune fille en particulier, les droits du travail, les droits environnementaux etc.

Daniel A.

Violences sur mineurs :

Un grave récurrent phénomène qui passe inaperçu

Longtemps resté caché et rarement dénoncé en Afrique, les violences faites aux enfants et aux nourrissons commencent à être dévoilées grâce aux réseaux sociaux et à sensibilisation. Cette attitude mérite d'être encouragée pour d'une part dissuader les auteurs et d'autres part pour servir d'alerte devant aider la police grâce à la technologie à retrouver les commanditaires. C'est ainsi que certaines atrocités sur des mineurs ont été révélés à travers des vidéos sur les réseaux sociaux depuis quelques temps. On en sait un peu plus sur la vidéo qui fait actuellement le chou gras des réseaux sociaux.

Indignation générale des internautes suite à la publication d'une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux depuis lundi dernier. Un homme en train de tabasser un enfant mineur de moins de cinq ans environ. A plusieurs reprises, dans la vidéo, l'homme a redressé l'enfant sur pieds et lui a asséné des coups d'une chicotte qu'il tenait en main. Croyant que le fait se déroulait au Togo particulièrement à Adjidogomé, les internautes sur les réseaux sociaux, ont, par la suite un peu plus sur l'origine de la vidéo qui fait actuellement le chou gras des réseaux sociaux. Selon le journal en ligne les4verités.bj, l'homme, en train de corriger un enfant dans la vidéo, aurait été localisé dans le département du Zou au Bénin. Il aurait été interpellé et serait placé en

garde à vue au commissariat. La scène filmée circule encore sur les réseaux sociaux. Dans leurs commentaires, des internautes souhaitent un maximum de partage de la vidéo jusqu'à l'arrestation de l'homme traité de « méchant », « cruel » et « danger pour la société ».

Si le cas du Bénin est jusqu'ici non élucidé, celui de l'Ouganda est bel et bien dans les mains des autorités. En effet une jeune femme filmée en train de battre copieusement son enfant de 2 ans a été arrêtée par la police ougandaise comme le rapporte ce communiqué publié par les autorités. Dorothy Nabulime a été arrêtée le samedi 3 septembre 2022 suite à la diffusion de la vidéo dans laquelle elle a été filmée en train de brutaliser son enfant de 2 ans. Les faits se sont déroulés à Busula A



dans le sous-comité de Katikamu, district de Luweero en Ouganda.

Dans la vidéo d'une minute et quatorze secondes, la mère a été vue en train de battre son enfant nu avec des pantoufles. Elle continuait de battre la fillette de deux ans jusqu'à ce qu'elle glisse d'une bassine d'où coule de l'eau mais sa chute n'a pas obligé Nabulime à mettre fin aux coups.

Elle frappe continuellement le bébé avec une pantoufle sur les bras, la tête, les jambes, le dos et les mains depuis le moment où le bébé est tombé au sol et parvenu à se mettre dans la bassine.

La vidéo, qui a été enregistrée discrètement par un voisin et partagée sur les réseaux sociaux, a depuis suscité une large condamnation

et un tollé de la part des internautes.

Le porte-parole de la police, Fred Enanga, dans un communiqué publié le lundi 5 septembre, a déclaré que des enquêtes supplémentaires ont indiqué que Nabulime avait trois enfants âgés de quatre ans, deux ans et quatre mois, tous d'hommes différents.

« Elle est mère de trois enfants issus de trois relations distinctes et aurait pu être affectée pour avoir eu trois relations ratées. Son premier né de quatre ans était issu de sa relation avec Christopher Kivumbi, le deuxième né de deux ans dont elle était victime était issu d'une deuxième relation avec un homme dont elle a refusé de divulguer l'identité. Le troisième enfant de quatre mois est issu de sa troisième relation avec Isaac Male », a déclaré le porte-parole de la police, Enanga.

« Nous pensons que sa colère envers l'enfant de deux ans est transférée de la relation rompue avec le père dans la deuxième relation qu'elle a dissimulée. Nous le croyons parce que les deux autres enfants de quatre ans et quatre mois sont très bien traités par elle contrairement à la fillette de deux ans issue

de la deuxième relation », a-t-il ajouté.

Enanga a noté qu'après son arrestation, Nabulime devrait être traduite devant le tribunal de Luweero pour répondre des accusations de torture. « La victime a été examinée et il n'y a pas de blessures internes graves dues à des coups prolongés de la part de la mère. Notre unité de protection de l'enfance et de la famille a pris ses responsabilités. » a-t-il indiqué.

Le porte-parole de la police a ajouté que la recherche de l'identité du père de l'enfant torturé est en cours pour voir s'il peut être réuni avec sa fille ou si l'enfant peut être emmené dans un lieu sûr pour être bien élevé. « Si nous constatons qu'il n'est pas sûr de réunir l'enfant avec le père, nous trouverons des alternatives d'identification d'un foyer d'accueil pour cette victime de deux ans », a annoncé la police, qui rapporte par ailleurs que la torture dure depuis au moins un an selon les témoignages des voisins.

Essobiou A.

Togo : Un nouveau cadre normatif du réseau routier bientôt adopté

Le traditionnel conseil des ministres hebdomadaire s'est réuni le mardi 04 octobre 2022 sous la présidence de Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Le conseil a examiné trois (03) projets de décret, projets de décret dont 2 sont consacrés au processus d'adoption d'un nouveau cadre normatif adapté aux objectifs de modernisation du réseau routier national. Le conseil a aussi écouté une (01) communication.

Intégralité du communiqué sanctionnant le Conseil des Ministres du mardi 4 octobre 2022

Le conseil des ministres s'est réuni ce mardi 04 octobre 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Le conseil a examiné trois (03) projets de décret et écouté une (01) communication.

I. Au titre des projets de décret,

Le conseil a examiné en première lecture un premier projet de décret portant organisation et fonctionnement

du centre national du cinéma et de l'image animée (CNCIA).

Le présent texte, qui crée un centre national du cinéma et de l'image animée (CNCIA), s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le Gouvernement dans ce secteur afin de lui donner un nouvel élan.

La mise en place de cette structure permettra entre autres de (i) assurer, avec efficacité et efficacité, le contrôle de la mise en œuvre des mesures législatives et régle-



mentaires applicables aux professions cinématographiques et audiovisuelles, (ii) contribuer à l'amélioration de l'accès aux partenariats publics-privés et aux financements d'organismes internationaux, (iii) renforcer la professionnalisation de ce secteur et (iv) disposer de véritables industries de cinéma susceptibles de créer de l'emploi et de générer de la richesse dans notre pays. Le conseil a ensuite examiné en première lecture deux projets de décret portant délimitation des largeurs des emprises des routes et classification des routes en République togolaise.

Ces deux projets permettront de répondre aux défis auxquels le Gouvernement est confronté dans l'exécution de ses projets d'infrastructures routières et de proposer des approches de solutions.

En effet, le cadre normatif actuel date de 1968 et n'est plus adapté aux objectifs de modernisation du réseau routier national.

Ainsi, la taille des emprises réservées aux voies est devenue obsolète et n'offre plus les facilités nécessaires aux services techniques dans le cadre de la mise en œuvre des

projets. Par ailleurs, les textes existants n'intègrent pas la classification des infrastructures routières selon la nature de celles-ci. Or, cette classification permet d'identifier les voies et de planifier les actions afin de sensibiliser nos concitoyens sur l'occupation des espaces avoisinant ces voies.

L'étude et l'adoption des deux décrets proposés permettront de faire face aux défis qui se posent et de prendre en compte les enjeux actuels du développement de infrastructures, en particulier en matière d'occupation illégale des emprises des voies.

Ces textes feront l'objet d'une étude en deuxième lecture afin d'approfondir les échanges.

II. Au titre de la communication,

Le conseil a écouté une communication relative au projet de loi portant régime juridique applicable aux entreprises publiques en République togolaise ; présentée par le ministre de l'économie et des finances.

Cette communication vise à présenter au conseil l'application de la loi relative aux

entreprises publiques et les leçons tirées en vue de procéder à sa modernisation.

En effet, les entreprises publiques sont confrontées à des défis de gouvernance ; de fonctionnement et de performance. Ces structures doivent par ailleurs s'adapter à la modernisation des modes de gestion afin d'améliorer leur performance pour répondre aux objectifs fixés dans le cadre de la feuille de route gouvernementale.

III. Au titre des divers,

Au titre des divers, le conseil a écouté un compte rendu relatif à la deuxième édition du mois du consommateur local.

La troisième édition placée sous le thème « consommation des produits locaux, facteur d'investissements pour les très petites, petites et moyennes entreprises » se déroulera durant tout ce mois d'octobre sur toute l'étendue du territoire.

Cette activité, qui sera officiellement lancée très prochainement, permettra de valoriser les produits locaux à travers des expositions et des activités permettant de valoriser le travail des artisans et producteurs togolais.

Le conseil a salué cette activité et a encouragé l'ensemble de la population à y participer massivement dans la droite ligne de la vision de la feuille de route gouvernementale qui vise à transformer notre pays en s'appuyant sur les forces de notre économie.

Fait à Lomé, le 04 octobre 2022

Le Conseil des Ministres

Montée des eaux sur les plages togolaises:

L'autorité met fin aux baignades jusqu'à nouvel ordre

Répondant à son rôle régalien, celui de protéger et de veiller à la sécurité de la population, le gouvernement togolais, face à la montée des eaux constatée ces moments de forte précipitations, déconseille formellement les baignades en mer aux usagers des plages togolaises. Cette information a été rendu publique par un communiqué cosigné de deux membres du gouvernement à la fin de la semaine dernière.



Dans leur communiqué, le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Kokou Edem Tengue et son collègue de la sécurité et de la protection civile, le Général Yark Damehame font savoir que depuis quelques moments, sur la côte togolaise, «un phénomène inhabituel d'agitation de la mer consécutif à la montée des eaux, se traduisant par des hautes vagues et des vents très violents», est observé. A en croire les officiels, ce phénomène est «dangereux» dans la mesure où il

«peut occasionner des dégâts matériels voire des pertes en vies humaines si des dispositions de prudence ne sont pas observées.» À cet égard, la baignade en mer est fortement déconseillée aux usagers des plages, tandis que les pêcheurs sont invités à la plus grande prudence et à la vigilance dans l'exécution de leurs activités. Vu le grand risque que cette situation constitue pour les populations riveraines et les visiteurs, l'autorité invite au «respect scrupuleux des consignes».

Carole A.

Journée mondiale des enseignants:

Le Togo libère trois enseignants en conflit avec la loi

Célébrée chaque 5 octobre, la Journée mondiale des enseignants de cette année été doublement fêtée au Togo. Le but principal étant de sensibiliser à l'importance et au rôle des enseignants dans le système éducatif tout en examinant la qualité du travail des formateurs dans le monde, cette commémoration a été aussi marquée par la libération des trois enseignants arrêtés et jetés en prison en avril dernier.

Une simple coïncidence ou un acte prémédité, l'on ne saurait le dire. Mais il est fort probable que cette journée commémorative qui rappelle la mission et le rôle de l'enseignant n'est pas choisi au hasard pour libérer ces trois

membres du syndicat des enseignants du Togo (SET), qui on le sait sont interpellés pour violation flagrante des lois en vigueur de la fonction enseignante au Togo ce que d'ailleurs l'UNESCO veut combattre.

Tout compte fait Joseph Toyou, secrétaire régional du SET, Kossikan Kossi, secrétaire général adjoint du SET et de Ditorga Sambara Bayamina, délégué préfectoral du SET sont contents de leur libération. Ils ont été arrêtés et sont accusés d'inciter les élèves à la révolte. Leur libération fait suite à 6 mois passés dans les géôles. «Salut chers compatriotes, Nos 3 camarades enseignants détenus depuis le 08

avril 2022 viennent de recouvrer leur liberté ce mercredi 05 octobre 2022. Merci de vos soutiens multiformes», a posté sur les réseaux sociaux le SG du SET, MAWOUÉGNA Kokou M.

Rappelons que la journée mondiale de l'enseignant est organisée chaque année par l'UNESCO et l'Internationale de l'éducation depuis 1994, elle commémore la signature de la recommandation concernant la condition du personnel enseignant, signée le 5 octobre 1966 par cette organisation et l'OIT.

Daniel A.

Les vérités du Togo à la 77^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Cette feuille de route comporte 3 principaux axes à savoir, renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et garantir la paix, dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie et moderniser le pays en renforçant ses structures. Les réformes du climat des affaires ont permis au Togo d'accroître de façon substantielle les investissements directs étrangers (IDE) dans le pays. De même, le renforcement de la coopération au développement a contribué à la mobilisation accrue des ressources extérieures compte tenu de la nouvelle dynamique insufflée par l'adoption de la feuille de route gouvernementale et son appropriation par les acteurs de développement, la création de nouveaux partenariats et la dynamisation des partenariats existants. Le grand défi pour le Togo est de mettre en place et de renforcer son socle national de protection sociale. L'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et le renforcement des mécanismes d'inclusion restent également des fondamentaux pour la réduction de la pauvreté. Pour y parvenir, le gouvernement a intégré le principe de ne laisser personne de côté dans les politiques publiques. C'est ainsi que d'autres initiatives novatrices ont permis d'accélérer le processus d'inclusion de toutes les catégories sociales à l'instar de l'adoption de la loi instituant l'assurance maladie universelle et la plateforme numérique WEZOU mise en place depuis 2021 pour prendre en charge les femmes enceintes et les nouveaux nés en vue de réduire la mortalité maternelle et néonatale. Le renforcement de la protection de la femme contre les discriminations et les violences basées sur le genre et l'atténuation des pesanteurs socioculturelles ont amélioré considérablement les capacités contributives de la population féminine au développement du pays. Le Togo s'est doté d'un mécanisme d'inclusion financière des couches les plus vulnérables de la population à travers les transferts monétaires. Il a été mis en place un projet de développement des filets sociaux et des services de base ainsi que le projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV). En outre, un mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage



Prof Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères lors de son discours à la tribune de l'ONU

des risques (MIFA) et un projet de structuration d'amélioration de la formation agricole rurale et insertion (SAFARI) ont été mis sur pied. Monsieur le président, Mesdames et messieurs, Pour terminer mon propos, je voudrais inviter chacun à s'interroger sur les fondements du multilatéralisme et les finalités poursuivies par les pères fondateurs en imaginant ce système de gouvernance mondiale. A l'occasion de la 75^{ème} session de notre Assemblée Générale, nous avons largement débattu de l'ONU que nous voulons et réaffirmé notre attachement au multilatéralisme. L'importante Déclaration adoptée lors de la commémoration du 75^{ème} anniversaire des Nations Unies reflète à suffisance la nouvelle ambition multilatérale à laquelle nous avons souscrit et qui se veut plus juste et équitable, stable, moteur d'un développement et d'une croissance mondiale soutenue. Aujourd'hui, nous sommes invités à des actions concrètes pour répondre aux nombreux défis qui fragilisent notre monde, entre autres, la pandémie à coronavirus, le terrorisme et les autres défis sécuritaires, ainsi que les questions liées aux changements climatiques. Nous foulons bien trop souvent aux pieds nos engagements multilatéraux. Nous leur avons parfois enlevé toute leur essence, leur force et leur racine. Sinon comment comprendre que le Conseil de sécurité demeure encore aussi exclusif ? Pourquoi ne pas travailler de bonne foi à la réforme de cet organe important du système sécuritaire international en le rendant plus représentatif des réalités actuelles du monde ? Mesdames et messieurs, « L'Afrique ne veut plus s'aligner sur les grandes puissances quelles qu'elles soient » Le rôle assigné à l'Afrique en ce 21^{ème} siècle est évoca-

teur de l'image qu'ont encore certaines puissances de notre continent : leur zone d'influence. L'Afrique n'a pratiquement aucun impact sur l'ordre mondial actuel alors qu'elle subit très drastiquement les conséquences des perturbations de la société internationale. Elle ne revêt un intérêt aux yeux de certaines puissances que lorsqu'elles se retrouvent en difficulté. Il faut se préoccuper de la place que l'Afrique occupe sur la scène du monde. Aujourd'hui, l'Afrique n'occupe pas la place qu'elle devrait tenir sur la scène internationale. Pour de nombreuses puissances, le continent africain n'a pas de rôle à jouer en tant qu'acteur « majeur » au sens kantien du terme sur la scène internationale. Elles pensent habiter le même monde alors que le monde a profondément changé. Quand les Nations Unies ont été créées en 1945, hormis le Libéria et l'Ethiopie, les pays d'Afrique n'étaient pas encore indépendants. Après 77 ans, c'est le même système international qui perdure du fait de la volonté des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité à savoir la Chine, les Etats-Unis, la Russie, la France et le Royaume Uni. Bien que le projet d'intégration africaine soit toujours en chantier, un consensus s'était depuis dégagé entre les Etats africains au niveau de l'Union africaine rappelé lors de cette 77^{ème} session par le Président Macky Sall, Président du Sénégal et Président de l'Union Africaine sur la nécessité pour le continent d'obtenir deux places de représentants permanents au sein du Conseil de sécurité, en plus des deux places de membres non permanents réservées aux Etats africains. Malgré ce consensus général des quasi 54 Etats membres, les réticences de certains membres du « P5 » à voir l'Afrique occupée cette place ne font

Suite à la page 7

Astuces

10 bienfaits (insoupçonnés) de la tomate sur la santé



7. La tomate pour garder la ligne

En été, quand elle est arrivée à sa pleine saison, il ne faut pas hésiter à user et abuser de la tomate au moment des repas : avec à peine 18 calories pour 100 grammes et une teneur en eau d'environ 95%, c'est un aliment ultra-léger, ultra-digeste et ultra-hydratant sur lequel il ne faut pas faire l'impasse !

8. La tomate contre l'hypertension artérielle

Grâce à sa richesse en vitamines A, C et E., mais également en calcium, en potassium et en lycopène, la tomate empêche le mauvais cholestérol de s'attacher aux parois des vaisseaux sanguins, ce qui entraîne leur hypertrophie, et l'augmentation de la tension artérielle.

9. La tomate pour lutter contre le diabète

En raison de sa richesse en lycopène (encore lui !) et en chrome (un oligo-élément très important dans le processus de métabolisation du glucose), la tomate pourrait améliorer le contrôle de la glycémie et prévenir l'apparition du diabète de type 2.

10. La tomate, une arme anti-acné

Dernier bienfait santé que l'on peut reconnaître à la tomate ? Le lycopène (toujours lui !) qu'elle renferme est une

substance qui a été reconnue très efficace pour lutter contre l'acné et les petits boutons qui viennent parfois se taper l'incruste sur notre visage. Mais attention : pour en profiter, il faut consommer des produits dérivés de la tomate (jus, ketchup, etc.).

Faut-il préférer consommer la tomate crue ou cuite ?

Consommer la tomate crue permet de profiter au maximum de ses bienfaits pour la santé. Vous adorez la sauce bolognaise ou les tomates farcies ? Sachez que les tomates cuites ont aussi leurs avantages nutritionnels ! Le lycopène contenu dans ce légume-fruit se libère plus facilement de ses cellules une fois cuites. A contrario, il reste contenu dans les cellules au niveau de la peau de la tomate crue. Ainsi, le lycopène sera plus difficile à absorber par l'organisme contrairement à la tomate cuite. Pour maximiser la libération de cet antioxydant, il est recommandé de cuire pendant 30 minutes vos tomates. Un filet d'huile d'olive (ou un corps gras) permettra de faciliter l'assimilation du lycopène par votre intestin

Magazine santé

DOUANES AEROPORT

EXIGEZ LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
CONTRE TOUT PAIEMENT

POUR TOUT SAVOIR SUR LES SERVICES OFFERTS À VOTRE VOYAGE : 8280



La douane se rend disponible aux voyageurs pour toute information et renseignement relative à ses services. En vue de lutter efficacement contre la corruption, l'OTR a mis un numéro vert, 8280, à la disposition des voyageurs pour dénoncer tout acte de corruption.

Web : www.otr.tg
Email : dodacp@otr.tg / otr@otr.tg
Tel : (douane aeroport) : +228 22 26 01 47

Mali : Deux morts dans le crash d'un avion de combat

Deux personnes dont un pilote et un personnel naviguant au sol, ont péri dans le crash d'un avion de combat des Forces armées maliennes (FAMA) à Gao, a annoncé, mardi soir l'État-major Général des Armées du Mali, qui déplore également dix blessés.

Par voie de communiqué, le colonel Souleymane Dembélé, directeur de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa) a déclaré qu'un « avion de combat de type Sukhoi SU-25 appartenant aux Forces armées maliennes et portant l'immatriculation TZ-20C, s'est écrasé dans la zone aéroportuaire de Gao au retour d'une mission effectuée en appui aux populations civiles de la région ».

La même source explique qu'« une commission d'enquête a été dépêchée pour mener des investigations afin de déterminer les circonstances et les causes de l'accident », avant d'écarter l'éventualité de « toute action hostile sur l'appareil ».

S'exprimant sur le bilan provisoire, le colonel Dembélé a fait état de « deux morts en service aérien commandé y compris le pilote et un personnel naviguant au sol », et dix blessés au sol « parmi lesquels deux civils blessés légers et huit militaires



dont deux graves ».

« Les services opéraient de l'ASECNA (l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar), de la Protection Civile du Mali et de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) ont immédiatement réagi en appui aux militaires FAMA mobilisés pour maîtriser l'incendie », a-t-il ajouté.

Le colonel Dembélé affirme que « les équipes de déminage du Génie militaire ont neutralisé les munitions embarquées pour circonscrire tout risque secondaire d'explosion » ajoutant que « la situation est sous contrôle et ne représente aucun danger ».

Le responsable militaire ajoute en outre qu'« après une brève fermeture de précaution, l'aéroport de Gao a été rouvert à la circulation aérienne ».

aa.com.fr

Fraudes au BAC II 2022: Le Ministre Wateba sanctionne 3 candidats

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Prof Majesté Ihou Wateba vient d'annuler le Baccalauréat de 3 candidats togolais ayant composé à la session de 2022.

Dans un arrêté signé par le ministre et dont une copie est parvenue à notre rédaction, 3 candidats relèvement respectivement du lycée de Kanté, du lycée technique de Lomé et de l'institut La voie du succès de Kara sont sanctionnés pour des fraudes enregistrées.

« Les sanctions disciplinaires consécutives aux fraudes enregistrées au cours de l'examen écrit, session normale du baccalauréat deuxième partie de l'année 2022, sont infligées à des candidats dans les conditions suivantes :

– l'annulation de l'examen du Bac II-2022 pour monsieur HARAMETE Kossi (n° table 87824, série A4 du centre d'écrit de Kanté; établissement d'origine: Lycée de Kanté), surpris en flagrant délit de tricherie avec un document comportant des informations du cours de philosophie en lien avec l'épreuve en cours d'évaluation;

– l'annulation de l'examen du Bac II-2022 pour monsieur ALADE Messanvi Koffi (n° de table 20485, série Ti du centre d'écrit du lycée Technique de Lomé, établissement



d'origine : Lycée Technique de Lomé), surpris en flagrant délit de tricherie avec un document de quatre (04) pages comportant des écrits en lien avec l'épreuve d'histoire et géographie en cours d'évaluation ; – l'annulation de l'examen du Bac II-2022 et la suspension d'inscription à l'examen du baccalauréat deuxième partie pour une période de cinq (05) ans pour monsieur ABALOSSEM Koumerabalo (n° de table 84891, série G3 du centre d'écrit du CRETFP Kara, établissement d'origine: IP la voie du succès-Kara). Monsieur ABALOSSEM Koumerabalo (candidat au BAC II-2022) s'est fait représenter par monsieur ABALOSSEM Pitalounami (architecte en ARM 30 formation à Kara) pour composer à sa place. Monsieur ABALOSSEM Koumerabalo ne peut s'inscrire à l'examen du baccalauréat deuxième partie qu'à compter de l'année scolaire 2028-2029 », lit-on dans la note.

Matin libre.info

Les vérités du Togo à la 77^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Suite de la page 6

aucun doute. La voix de l'Afrique ne semble malheureusement pas être entendue, car certains ne veulent tout simplement pas que l'Afrique soit un continent fort.

Les grandes puissances veulent réduire l'Afrique à une entité purement instrumentale au service de leurs causes et ne veulent visiblement pas que le continent puisse jouer un rôle important, voire un des rôles principaux dans le monde. Ils s'efforcent le plus souvent à amener les africains à adhérer à leur « narratif » et, in fine, les africains servent utilement à soutenir un camp contre un autre. Quand il s'agit de voter une résolution au Conseil de Sécurité, nous sommes activement sollicités d'un côté comme de l'autre. L'Afrique est alors très courtisée, voire même mise sous pression par certains de ses pays partenaires.

Ces états d'esprits et agissements qui relèvent d'une autre époque s'expriment dans un contexte historique où l'Afrique a pris conscience de sa responsabilité propre et parle de plus en plus d'une seule et même voix. Les fractures de l'époque coloniale entre une Afrique dite francophone, lusophone, arabophone et anglophone se sont amenui-

sées, tout comme les idéologies post-guerre froides qui ont dominé toute la deuxième partie du XX^e siècle. Aujourd'hui l'Afrique veut être elle-même, elle est « Africanophone » si vous le permettez.

L'Afrique actuelle n'est plus celle des années 1945, encore moins des années 1960. Nous avons aujourd'hui en Afrique une multitude de nouveaux partenaires qui font partie intégrante de la nouvelle géopolitique internationale bien loin des deux blocs antagonistes qui ont structuré le monde d'après-guerre du XX^e siècle. Le monde s'est décentré pour devenir multipolaire. Pour paraphraser Blaise Pascal, le monde est devenu un tout dont le centre est à la fois partout et nulle part. Et l'Afrique ne peut et ne veut plus être les wagons d'une seule et même locomotive.

Beaucoup de pays africains ne se sentent plus aujourd'hui trop liés – au sens d'embrigadement – par l'histoire coloniale et se montrent très enthousiastes à travailler avec de nouveaux partenaires. L'ensemble de ces changements liés à l'Histoire elle-même dont l'essence est d'être « perpétuel devenir », mais aussi à la volonté manifeste de changement de paradigme sur la scène de la coopération en Afrique devrait amener certaines puis-

sances à un changement de logiciel si elles veulent continuer de travailler avec les africains. Il y a un défi de changement de mentalité et de comportement chez nos partenaires qui viennent chacun, sans exception, en Afrique, avec des agendas avant tout dictés par leurs propres intérêts.

L'Afrique attend à plus d'égalité, de respect, d'équité et de justice dans ses relations et partenariats avec le reste du monde, avec les grandes puissances quelles qu'elles soient. Aujourd'hui les africains veulent être de vrais partenaires du reste du monde.

Dans le concert des nations, il faut que l'Afrique soit écoutée pour que le dialogue ait un sens. Le déficit d'écoute pervertit le sens du dialogue qui se transforme en une juxtaposition de monologues et de raisons partiales, parfois sous le couvert d'un pseudo-multilatéralisme dont le danger réside dans la distorsion de la relation. Or, dans le monde qui est le nôtre, ce n'est qu'en mettant ensemble nos intelligences que nous pouvons nous mettre d'accord sur les objectifs à réaliser ensemble.

Bien que les problématiques essentielles de notre temps demeurent les mêmes, l'appréhension des mêmes problématiques diverge selon qu'on parle du Nord ou du

Sud. Sur les grandes problématiques internationales, écouter les voix africaines ne peut pas être une simple variable d'ajustement. L'Afrique n'a pas certes les mêmes mégaphones comme les grandes puissances du monde, mais la voix de l'Afrique compte et doit compter si l'on veut avoir l'Afrique comme partenaire sur les grands sujets internationaux. Au demeurant, l'Afrique attend un vrai partenariat et nos alliés doivent faire un effort pour accepter l'esprit d'un tel partenariat. Nos alliés ne peuvent pas à chaque fois attendre un soutien inconditionnel du continent. L'Afrique veut coopérer avec ses alliés sur la base de ses intérêts bien compris. Pour ce faire, nos partenaires doivent se défaire des imaginaires qui sont en grande partie forgés aux XIX^e et XX^e siècles et qui sont en dissonance manifeste avec le XXI^e siècle, siècle où les défis nationaux ou régionaux ont des implications globales et les défis mondiaux des déclinaisons et ramifications régionales, nationales, voire locales. Les répercussions et les perturbations économiques actuelles à l'échelle internationale, résultats directs du retour de la guerre en Europe, constituent une belle illustration.

Nous sommes tous exposés aux mêmes menaces et défis qui mettent en jeu notre sur-

vie, voire notre existence. Mais, j'ai l'intime conviction que nous pouvons construire un monde prospère, plus stable et plus sûr pour nos populations à travers un multilatéralisme relevé et efficace. A cette fin, seul un choix s'offre à nous, celui de remettre, sous l'égide de Nations Unies, force et détermination dans notre capacité collective de dialogue, de résilience et de solidarité, susceptible de nous permettre de rendre à nouveau notre planète habitable pour tous et de construire ensemble et durablement le monde que nous avons en partage.

Nous devrions lire plus souvent nos textes fondateurs, apprendre à respecter et considérer les plus petits, les plus faibles et les plus fragiles. OUI, un autre monde est possible ! Nous y sommes tous condamnés car en vérité et, là, je me permets de paraphraser le célèbre savant Albert Einstein au sujet de la guerre « Je ne sais pas comment sera la troisième guerre mondiale, mais je sais qu'il n'y aura plus beaucoup de monde pour voir la quatrième ».

Je vous remercie

PANEL 1: 03 NOV 2022

ATOUTS ET MENACES DE L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE TOGOLAISE À LA ZLECAF : QUELLE PRÉPARATION POUR NOS ENTREPRISES ?

PANEL 2: 03 NOV 2022

LA DIASPORA, UNE FORCE POUR LES INVESTISSEMENTS DANS L'ÉCONOMIE AFRICAINE DE DEMAIN : MYTHE OU RÉALITÉ ?

PANEL 3: 03 NOV 2022

STRATÉGIE D'ÉGALITÉ DE GENRE ET D'INCLUSION SOCIALE POUR UNE TRANSITION JUSTE DE L'AFRIQUE

PANEL 4: 03 NOV 2022

LA PLACE DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

PANEL 5: 04 NOV 2022

LES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN AFRIQUE

PANEL 6: 04 NOV 2022

INVESTIR EN AFRIQUE : STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

PANEL 7: 04 NOV 2022

L'ÉCONOMIE BLEUE : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS CÔTIERS

Thème
**INVESTIR
DANS L'AFRIQUE
DE DEMAIN**

**1^{er}-05
Nov.
2022**

Palais des
Congrès

Inscrivez-vous sur le
www.salonferin.org

www.salonferin.org +228 92 96 16 16/ 99 72 16 16 #SalonFerin

Mis en œuvre par
**TERREAU
Fertile**

SAFER
Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier

La SAFER

La Société autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préoccupé par la détérioration sans cesse croissante du patrimoine routier national. Créée par décret N°0 2012-013/PR du 26 mars 2012, la SAFER est un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative. Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est l'organe suprême composé des ministres dont les charges concernent notamment les Infrastructures routières ; les Finances ; les Transports ; les Pistes rurales et l'Urbanisme. Elle est dotée d'un conseil d'administration constitué de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'un directeur, ordonnateur du budget de la société et responsable de sa gestion devant le conseil d'administration. Elle se fait représenter sur toute l'étendue du territoire par des postes de péages, entre autres, sur la route nationale N°01 à Cacaveli et le poste de péage de Dédédé, qui se chargent de la collecte des fonds auprès des routiers, ainsi que d'autres en cours de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du balayage des routes et du curage des caniveaux. SAFER est également un client de « Cla Africa Online », qui lui offre ses services en termes de communications, dont ont ainsi des renseignements à toute personne morale ou non et e-mail contact@safer.tg. La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africain (AFERA) et fait partie à ce titre, du Groupe focal d'Afrique de l'Ouest (GFAO), un dédoublement sous régional de la même organisation.

- ENTRETIEN ROUTIER
- GESTION DES POSTES DE PEAGES
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Route nationale n°1 (Agoè Cacaveli) Lomé-Togo BP:8646 Tél: +228 22 51 88 55

**LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES**